

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00629
Numéro SIREN : 331 734 087
Nom ou dénomination : SOCIETE DE COMMERCIALISATION ET ETUDES DE L'ECLAIRAGE
DE NORMANDIE - SCEEN

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2020 sous le numéro de dépôt 5370

Designation de l'entreprise : Société SCEEN SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Rue Pre aux Boeufs		76800 SAINT ETIENNE ROUVRAY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 33173408700074		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2019	
		N-1 31/12/2018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB			
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF			
Fonds commercaux AH		282 876	
Autres immobilisations incorporelles AJ		195 195	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AI		155 685	
Terrains AO			
Constructions AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		59 498	
Autres immobilisations corporelles AT		884 150	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		1 254 329	
Créances rattachées à des participations BB		860 627	
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH		195 911	
TOTAL (II) BJ		3 732 585	
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT		941 982	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		4 722	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		2 361 355	
Autres créances (3) BZ		253 480	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF		182 303	
Charges constatées d'avance (3)* CH		63 616	
TOTAL (III) CJ		3 807 458	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		7 540 043	
		2 630 609	
		4 909 434	
		5 450 686	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *		Créances	
Immobilisations		Stocks	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :503.....678.....)	DA	503 678	503 678
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	79 655	79 655
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	288 776	252 315
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(383 883)	36 461
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	488 226	872 109
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	47 670	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	47 670	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	447 936	433 277
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	109 155	6 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	255 055	203 590
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 215 945	1 339 614
	Dettes fiscales et sociales	DY	249 951	306 847
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 268	
	Autres dettes	EA	2 071 416	2 289 184
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	21 810	
	TOTAL (IV)	EC	4 373 537	4 578 576
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 909 434	5 450 686
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 310 844	4 389 016
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	258 235	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 345 868	FB	199 835	FC	8 545 703	9 446 309		
	Production vendue	FD		FE		FF				
			FG	28 911	FH	24	FI	28 935	15 168	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 374 778	FK	199 859	FL	8 574 637	9 461 477	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	31 000			
	Subventions d'exploitation					FO		5 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	195 840	141 575		
	Autres produits (1) (11)					FQ	39 185	9 389		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 840 663	9 617 441	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	6 123 627	6 665 232	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(112 946)	(137 329)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	97 908	118 486	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 086 718	1 049 427	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	57 861	71 699	
	Salaires et traitements*						FY	1 136 522	1 133 622	
	Charges sociales (10)						FZ	477 068	474 928	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	31 538	29 256	
			- dotations aux provisions				GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	171 085	159 652	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	31 547	28 585	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 100 928	9 593 560	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(260 265)	23 881	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	78 955	214 300	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	248	612	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	79 203	214 913	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	100 000	100 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	40 407	89 434	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	140 407	189 434	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(61 204)	25 479		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(321 469)	49 360		

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 118	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 118	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 327	14 366
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 788	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	47 670	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 785	14 366
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(67 667)	(14 366)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(5 253)	(1 467)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 920 984	9 832 354
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 304 867	9 795 893
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(383 883)	36 461
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	3 600	3 600
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	78 955	214 300
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	115 727	104 173
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		68 785		1 118
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

Société SCEEN SAS

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutif et à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		526 999		KE	KF
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	63 139	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	783 281	KW		KX	2 506		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	265 155	LC		LD	14 484		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 111 575	LO		LP	16 990	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	2 096 732	8V		8W	89 287
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	253 316	1U		1V	1 074 931		
TOTAL IV						LQ	2 350 049	LR		LS	1 164 218		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	3 988 623	OH		OJ	1 217 373		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	85 092	LW	478 071	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 642	MK	59 498	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	120 392	MN	665 396	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	60 885	MT	218 755	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG	184 918	NH	943 648	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW		
Autres participations			IO		OX	71 064	OY	2 114 956	OZ				
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 132 337	2F	195 911	2G				
TOTAL IV			I3		NJ	1 203 400	NK	2 310 866	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	1 473 410	OL	3 732 585	OM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	238 141	PF	2 637	PG	85 093	PH	155 685
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	43 467	QA	6 111	QB	3 524	QC	46 054
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	746 489	QE	11 399	QF	115 968	QG	641 919
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	245 842	QM	11 391	QN	60 637	QO	196 596
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 035 798	QV	28 901	QW	180 129	QX	884 570
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	1 273 939	OP	31 538	OQ	265 222	OR	1 040 255

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et unifom mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SCEEN SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F 47 670	4G (0)	4H 47 670
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV 47 670	TW (0)	TX 47 670
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U 944 851	9V 100 000	9W 1 044 851
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N 240 495	6P 49 551	6R 44 557	6S 245 489
	Sur comptes clients	6T 214 036	6U 121 534	6V 35 556	6W 300 014
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 1 399 382	TY 271 085	TZ 80 113	UA 1 590 354
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 1 399 382	UB 318 755	UC 80 113	UD 1 638 024
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE 171 085	UF 80 113	
		- financières	UG 100 000	UH	
		- exceptionnelles	UJ 47 670	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

IO

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise Société SCEEN SASNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		860 627	UM	0	UN	860 627	
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		195 911	UV	(0)	UW	195 911	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		345 814		(0)		345 814	
	Autres créances clients	UX		2 015 541		2 015 541			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ☐ (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY		1 809		1 809			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		5 253		5 253		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		41 707		41 707		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP		5 434		5 434		
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		199 277		199 277			
	Charges constatées d'avance	VS		63 616		63 616			
	TOTAUX			VT	3 734 989	VU	2 332 637	VV	1 402 352
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		258 376		258 376					
	à plus de 1 an à l'origine	VH		189 560		126 867		62 693			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 215 945		1 215 945					
Personnel et comptes rattachés		8C		108 793		108 793					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		114 523		114 523					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		21 304		21 304					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 332		5 332					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		2 268		2 268					
Groupe et associés (2)		VI		109 155		109 155					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		2 071 416		2 071 416					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		21 810		21 810					
TOTAUX			VY	4 118 482	VZ	4 055 789		62 693			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		239 626	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Continuité d'exploitation

Les comptes clos au 31 décembre 2019 ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation formalisée par le Comité de Direction de la société au sein des budgets de trésorerie et d'exploitation 2020 présentés aux partenaires bancaires en date du lundi 20 avril 2020. Ces budgets prévoyaient notamment les principales hypothèses suivantes :

- Réalisation d'un Excédent brut d'exploitation de l'ordre de 100 000 € au titre de l'exercice 2020. Cet excédent tient compte notamment :
 - o Des économies de charges réalisées compte tenu de la réorganisation de la société intervenue en fin d'année 2019 et début 2020 (départs de plusieurs salariés, fermeture de l'agence de Nancy, diverses économies de charges)
 - o De la baisse d'activité liée à la période de crise sanitaire liée au COVID 19 ;

- Maintien des découverts bancaires à hauteur de 100 000 € ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat à hauteur de 400 000 € ;
- Cession d'éléments d'actifs par la société Sceen et ses filiales pour un montant de l'ordre de 600 000 € et dont les montants seraient affectés exclusivement au financement du besoin en fonds de roulement ;

Immobilisations incorporelles

a) Fonds de commerce :

Conformément au règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds de commerce exploités par la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériels et outillages	linéaire / dégressif	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	5 ans
▪ Mobilier de bureau	linéaire	8 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Coût unitaire moyen pondéré

Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur d'utilité des stocks et/ou des travaux en cours est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a mis en place un contrat d'affacturage. Les créances cédées par la société à la date d'arrêté des comptes de l'exercice représentent un montant total de 1 937 157 €. Ce montant est enregistré dans le poste « autres dettes ».

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Les fonds de commerce acquis par l'entreprise sont les suivants :

Date acquisition	Désignation et Adresse du fonds	Valeur acquisition	Dépréciation	Valeur nette comptable
02-01-2001	Villeneuve d'Asq – 59	202 876		202 876
06-07-2005	Ludres – 54	80 000		80 000

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres de la filiale ATELIER TREDO ont été dépréciés à hauteur de 1 044 851 €, dont 100 000 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Liste des filiales et participations

	+ de 50 %		Nom	10 à 50 %	
	Nom SCI LA PASNIERE	Nom SAS ATELIER TREDO		Nom H +	Nom
Capital	3 049 €	100 000 €		2 021 250 €	
Capitaux propres autres que le capital	134 892 €	-243 092 €		-42 235 €	
Quote-part du capital détenu	99,00%	100,00%		21,60%	
Valeur comptable des titres détenus :					
Valeur Brute :	40 466 €	1 144 851 €		64 011 €	
Valeur Nette :	40 466 €	100 000 €		64 011 €	
Prêts et avances consentis par la société mère	380 188 €	395 636 €		41 606 €	
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	86 748 €	1 540 297 €		565 171 €	
Résultat du dernier exercice	134 245 €	-151 624 €		-32 234 €	
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	69 300 €				
Observations (2)	Exercice 31-12-2019	Exercice 31-12-2019		Exercice 31-12-2018 (1)	

(1) Informations au 31-12-2019 non encore disponibles

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	35 336
▪ Intérêts courus	9 655
▪ Avoirs à recevoir	17 506
▪ Autres produits à recevoir	
Total	62 497

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Locations	45 634
▪ Assurances	7 810
▪ Sous traitance	2 863
▪ Maintenances	2 388
▪ Divers	4 921
Total	63 616

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 6 260 actions de 80.46 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

La société Sceen a fait appel du jugement prononcé en première instance par le Conseil des prud'homme de Nancy dans le cadre d'un litige l'opposant avec l'un de ses anciens salariés. Le montant de la condamnation s'élève à 82 942,01 €, hors remboursement des indemnités chômage plafonnées à six mois et à verser au Pôle Emploi. La société a estimé et provisionné ce risque à 47 670 € dont 22 670,11 € ont été versés sur l'exercice.

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	171 618
▪ Personnel, provision pour congés à payer	124 879
▪ Personnel, frais de déplacements à payer	20 226
▪ Clients avoirs à établir	11 911
▪ Intérêts courus sur emprunts	141
▪ Taxe apprentissage	0
▪ Investissement construction	5 096
▪ Formation professionnelle continue	2 749
Total	336 620

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	8 374 778
▪ Etranger	199 859
Chiffre d'affaires	8 574 637

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	40 846
▪ Remboursements assurances	57 246
▪ Remboursements frais de formations	16 266
▪ Redevances véhicules	1 368
▪ Divers	
Total	115 726

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Produits cessions immobilisations corporelles		1 118
▪ Indemnités licenciement & ruptures conventionnelles	1 110	
▪ VNC immobilisations corporelles	4 788	
▪ Dotation provisions pour risques & charges licenciement	47 670	
▪ Pénalités fournisseurs et retard livraison	15 217	
Total	68 785	1 118

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec la filiale ATELIER TREDO.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La charge d'impôt comptabilisée par la société SCEEN s'élève à 0 €.

L'évaluation de la créance future d'impôt et des dettes futures d'impôt est la suivante :

	Base	Créance future d'impôt	Dettes futures d'impôt
▪ Plus-values en sursis d'imposition			
▪ Déficits reportables	334 459		88 693
▪ Plus-values latentes sur placement			
▪ Charges non encore déduites fiscalement	5 096		1 426
▪ Frais d'acquisition de titres de participation			
Total	339 555		90 119

Note 15 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 14 198 €.

Note 16 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 17 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	11
Employés	15
Ouvriers	
Total	26

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce et actions Atelier TREDO	910 000 €	44 778 €
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution solidaire		
▪ Effets escomptés non échus		
▪		

Engagements financiers reçus

Néant.

Note 19 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 131 022 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 62 ans pour les employés, 65 ans pour les cadres
- Augmentation annuelle des salaires 1 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales 41 %
- Taux d'actualisation 0.80 %
- Table de mortalité TG 05

**SOCIETE DE COMMERCIALISATION ET ETUDES DE L'ECLAIRAGE DE NORMANDIE
"S.C.E.E.N."**

Société par actions simplifiée au capital de 503 677,60 €

**Siège Social : Rue du Pré aux Bœufs
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY**

R.C.S. ROUEN 331 734 087

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

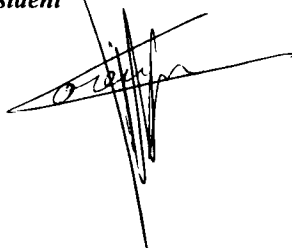
RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – 383 883,02 € en totalité au compte Report à Nouveau.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – 383 883,02 € en totalité au compte Report à Nouveau.

**Pour copie certifiée conforme
Benoît VORANGER
Président**



**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :**

06 OCT. 2020

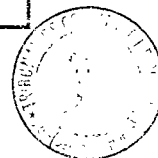


GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

In Extenso

06 OCT. 2020



**SOCIETE DE COMMERCIALISATION ET ETUDES DE L'ECLAIRAGE
DE NORMANDIE - SCEEN**

Rue du Pré aux Boeufs
76 800 – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2019

In Extenso
Orne

30 Rue d'Alençon
CONDE SUR SARTHE
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

In Extenso

SOCIETE DE COMMERCIALISATION ET ETUDES DE L'ECLAIRAGE DE NORMANDIE -
SCEEN

Société par actions simplifiée

Rue du Pré aux boeufs

76800 – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCEEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

In Extenso

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- la note 2 « Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire du COVID-19 et ses effets sur l'activité de la société en 2020.
- la note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le principe de continuité d'exploitation qui stipule que « Les comptes clos au 31 décembre 2019 ont été arrêté dans une perspective de continuité d'exploitation formalisé par le Comité de Direction de la société au sein des budgets de trésorerie et d'exploitation 2020 présentés aux partenaires bancaires en date du lundi 20 avril 2020 ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participations sont inscrits et évalués en comptabilité selon les modalités décrites à la note « Immobilisations Financières » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes et estimations comptables retenus et avons procédé à l'analyse des hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations.

- La note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que les notes « Stocks » et « Créances et dettes » de l'annexe fournissent une information appropriée sur les règles utilisées en matière d'évaluation et de dépréciation. Nous avons examiné les modalités d'évaluation de ces actifs et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

In Extenso

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SCEEN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société SCEEN ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

In Extenso

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

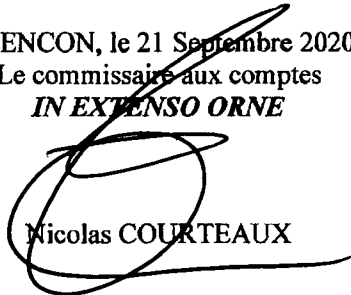
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

ALENCON, le 21 Septembre 2020

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO ORNE



Nicolas COURTEAUX

In Extenso

ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 31/12/19	Val. Nette 31/12/18
<u>IMMOBILISATIONS</u>				
Frais d'Etablissement				
Autres Immobilisations Incorporelles	478 071	155 685	322 386	288 857
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	59 498	46 054	13 443	19 672
Autres Immobilisations corporelles	884 150	838 515	45 635	56 106
Immobilisations corporelles en cours				
Avances sur Immobilisations Corporelles				
Immobilisations Financières	2 310 866	1 044 851	1 266 015	1 405 198
<u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u>	3 732 585	2 085 106	1 647 479	1 769 832
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et Travaux en Cours	941 982	245 489	696 493	588 541
Fournisseurs - Avances et acomptes sur commandes	4 722		4 722	26 706
Clients	2 361 355	300 014	2 061 342	2 275 222
Autres Créances	253 480		253 480	632 946
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	182 303		182 303	87 636
Charges Constatées d'Avance	63 616		63 616	69 802
<u>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</u>	3 807 458	545 503	3 261 955	3 680 853
Charges à Répartir s/Plusieurs Exercices				
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	7 540 043	2 630 609	4 909 434	5 450 686

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

BILAN **Passif**

	31/12/2019	31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital Social ou Individuel	503 678	503 678
Réserves	368 432	331 971
Report à nouveau		
Resultat de l'Exercice	(383 883)	36 461
Subventions et Provisions Reglementées		
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	488 226	872 109
<u>DETTES</u>		
Provisions pour Risques et Charges	47 670	
Emprunts et Dettes Financières	557 091	439 341
Avances et acomptes clients	255 055	203 590
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	1 218 213	1 339 614
Dettes Sociales	223 315	237 099
Dettes Fiscales	26 636	69 748
Autres Dettes	2 093 226	2 289 184
<u>TOTAL DES DETTES</u>	4 421 207	4 578 576
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	4 909 434	5 450 686

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2019		31/12/2018		Ecart		31/12/2017	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
<u>PRODUCTION DE L'EXERCICE</u>	<u>8 576 703</u>	<u>100,0</u>	<u>9 446 309</u>	<u>100,0</u>	<u>(869 607)</u>	<u>(9,2)</u>	<u>12 356 667</u>	<u>100,0</u>
Production Vendue	8 581 790	100,1	9 503 741	100,6	(921 951)	(9,7)	12 458 669	100,8
Production Immobilisée	31 000	0,4			31 000			
RRR Accordés	(36 088)	(0,4)	(57 432)	(0,6)	21 344	37,2	(102 003)	(0,8)
<u>COUT MATIERE</u>	<u>6 117 506</u>	<u>71,3</u>	<u>6 652 339</u>	<u>70,4</u>	<u>(534 833)</u>	<u>(8,0)</u>	<u>9 109 368</u>	<u>73,7</u>
Achats Matières et Approvisionnements	6 224 965	72,6	6 789 668	71,9	(564 703)	(8,3)	8 839 224	71,5
Sous Traitance	5 800	0,1			5 800		7 783	0,1
Variation Stock Matières	(112 946)	(1,3)	(137 329)	(1,5)	24 383	17,8	262 360	2,1
RRR Obtenus	(313)				(313)			
<u>MARGE SUR COUT MATIERE</u>	<u>2 459 196</u>	<u>28,7</u>	<u>2 793 970</u>	<u>29,6</u>	<u>(334 774)</u>	<u>(12,0)</u>	<u>3 247 299</u>	<u>26,3</u>
<u>Produits des activités annexes</u>	<u>28 935</u>	<u>0,3</u>	<u>15 168</u>	<u>0,2</u>	<u>13 767</u>	<u>90,8</u>	<u>53 502</u>	<u>0,4</u>
<u>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>	<u>1 077 191</u>	<u>12,6</u>	<u>1 043 121</u>	<u>11,0</u>	<u>34 070</u>	<u>3,3</u>	<u>1 135 008</u>	<u>9,2</u>
Autres Achats	95 609	1,1	94 667	1,0	942	1,0	103 697	0,8
Charges Externes	981 582	11,4	948 454	10,0	33 128	3,5	1 031 311	8,4
<u>VALEUR AJOUTEE</u>	<u>1 410 940</u>	<u>16,5</u>	<u>1 766 017</u>	<u>18,7</u>	<u>(355 077)</u>	<u>(20,1)</u>	<u>2 165 793</u>	<u>17,5</u>
<u>ETAT ET CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>1 612 970</u>	<u>18,8</u>	<u>1 619 919</u>	<u>17,2</u>	<u>(6 949)</u>	<u>(0,4)</u>	<u>2 089 158</u>	<u>16,9</u>
Impôts et taxes	57 861	0,7	71 699	0,8	(13 839)	(19,3)	90 197	0,7
Salaires et Traitements	1 136 522	13,3	1 133 622	12,0	2 899	0,3	1 430 697	11,6
Charges sociales	418 588	4,9	414 597	4,4	3 991	1,0	568 263	4,6
<u>Subventions d'Exploitation</u>			<u>5 000</u>	<u>0,1</u>	<u>(5 000)</u>	<u>(100,0)</u>	<u>2 483</u>	<u>0,0</u>
<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>	<u>(202 030)</u>	<u>(2,4)</u>	<u>151 099</u>	<u>1,6</u>	<u>(353 128)</u>	<u>(233,7)</u>	<u>79 119</u>	<u>0,6</u>
Dotations aux Amortissements	31 538	0,4	29 256	0,3	2 281	7,8	46 376	0,4
Dotations aux Provisions	171 085	2,0	159 652	1,7	11 432	7,2	58 581	0,5
Reprises Provisions	80 113	0,9	37 402	0,4	42 711	114,2	172 949	1,4
Autres Produits de Gestion Courante	39 185	0,5	9 389	0,1	29 796	317,4	4 566	0,0
Autres charges	31 547	0,4	28 585	0,3	2 962	10,4	106 645	0,9
Transferts de charges	56 636	0,7	43 485	0,5	13 151	30,2	13 283	0,1
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>(260 265)</u>	<u>(3,0)</u>	<u>23 881</u>	<u>0,3</u>	<u>(284 146)</u>	<u>N/S</u>	<u>58 313</u>	<u>0,5</u>
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>(61 204)</u>	<u>(0,7)</u>	<u>25 479</u>	<u>0,3</u>	<u>(86 683)</u>	<u>(340,2)</u>	<u>(79 998)</u>	<u>(0,7)</u>
Produits Financiers	79 203	0,9	214 913	2,3	(135 709)	(63,2)	19 261	0,2
Charges Financières	140 407	1,6	189 434	2,0	(49 027)	(25,9)	99 259	-0,8
<u>RESULTAT COURANT</u>	<u>(321 469)</u>	<u>(3,8)</u>	<u>49 360</u>	<u>0,5</u>	<u>(370 829)</u>	<u>(751,3)</u>	<u>(21 686)</u>	<u>(0,2)</u>
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	<u>(67 667)</u>	<u>(0,8)</u>	<u>(14 366)</u>	<u>(0,2)</u>	<u>(53 301)</u>	<u>(371,0)</u>	<u>182 429</u>	<u>1,5</u>
Produits Exceptionnels	1 118	0,0			1 118		939 450	7,6
Charges Exceptionnelles	68 785	0,8	14 366	0,2	54 420	378,8	757 021	6,1
<u>RESULTAT AVANT IMPOT</u>	<u>(389 136)</u>	<u>(4,5)</u>	<u>34 994</u>	<u>0,4</u>	<u>(424 130)</u>	<u>N/S</u>	<u>160 743</u>	<u>1,3</u>
Impôt société	(5 253)	(0,1)	(1 467)	(0,0)	(3 786)	(258,1)	(1 333)	(0,0)
<u>RESULTAT NET COMPTABLE</u>	<u>(383 883)</u>	<u>(4,5)</u>	<u>36 461</u>	<u>0,4</u>	<u>(420 344)</u>	<u>N/S</u>	<u>162 076</u>	<u>1,3</u>

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation [Cf. Note sur la continuité].

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en œuvre les actions estimées nécessaires à la continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Chômage partiel
- Report de charges

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

Continuité d'exploitation

Les comptes clos au 31 décembre 2019 ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation formalisé par le Comité de Direction de la société au sein des budgets de trésorerie et d'exploitation 2020 présentés aux partenaires bancaires en date du lundi 20 avril 2020. Ces budgets prévoyaient notamment les principales hypothèses suivantes :

- Réalisation d'un Excédent brut d'exploitation de l'ordre de 100 000 € au titre de l'exercice 2020. Cet excédent tient compte notamment :
 - o Des économies de charges réalisées compte tenu de la réorganisation de la société intervenue en fin d'année 2019 et début 2020 (départs de plusieurs salariés, fermeture de l'agence de Nancy, diverses économies de charges)
 - o De la baisse d'activité liée à la période de crise sanitaire liée au COVID 19 ;
- Maintien des découverts bancaires à hauteur de 100 000 € ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat à hauteur de 400 000 € ;
- Cession d'éléments d'actifs par la société Sceen et ses filiales pour un montant de l'ordre de 600 000 € et dont les montants seraient affectés exclusivement au financement du besoin en fonds de roulement ;

Immobilisations incorporelles

a) Fonds de commerce :

Conformément au règlement n°2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds de commerce exploités par la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 à 20 ans
▪ Matériels et outillages	linéaire / dégressif	5 à 10 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	5 ans
▪ Mobilier de bureau	linéaire	8 à 10 ans

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Coût unitaire moyen pondéré

Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur d'utilité des stocks et/ou des travaux en cours est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a mis en place un contrat d'affacturage. Les créances cédées par la société à la date d'arrêt des comptes de l'exercice représentent un montant total de 1 937 157 €.

Ce montant est enregistré dans le poste « autres dettes ».

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Les fonds de commerce acquis par l'entreprise sont les suivants :

Date acquisition	Désignation et Adresse du fonds	Valeur acquisition	Dépréciation	Valeur nette comptable
02-01-2001	Villeneuve d'Asq – 59	202 876		202 876

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

SAS SCEEN

06-07-2005	Ludres – 54	80 000		80 000

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres de la filiale ATELIER TREDO ont été dépréciés à hauteur de 1 044 851 €, dont 100 000 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

CERTIFIÉ
*Le Commissaire
aux Comptes*

Liste des filiales et participations

	+ de 50 %		10 à 50 %		
	Nom SCI LA PASNIERE	Nom SAS ATELIER TREDO	Nom	Nom H +	Nom
Capital	3 049 €	100 000 €		2 021 250 €	
Capitaux propres autres que le capital	134 892 €	-243 092 €		-42 235 €	
Quote-part du capital détenu	99,00%	100,00%		21,60%	
Valeur comptable des titres détenus :					
Valeur Brute :	40 466 €	1 144 851 €		64 011 €	
Valeur Nette :	40 466 €	100 000 €		64 011 €	
Prêts et avances consentis par la société mère	380 188 €	395 636 €		41 606 €	
Provisions sur prêts					
Montant des cautions et avals donnés par la société mère					
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	86 748 €	1 540 297 €		565 171 €	
Résultat du dernier exercice	134 245 €	-151 624 €		-32 234 €	
Dividendes encaissés par la société mère dans l'exercice	69 300 €				
Observations (2)	Exercice 31-12-2019	Exercice 31-12-2019		Exercice 31-12-2018 (1)	

(1) Informations au 31-12-2019 non encore disponibles

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	35 336
▪ Intérêts courus	9 655
▪ Avoirs à recevoir	17 506
▪ Autres produits à recevoir	
Total	62 497

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Locations	45 634
▪ Assurances	7 810
▪ Sous traitance	2 863
▪ Maintenances	2 388
▪ Divers	4 921
Total	63 616

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 6 260 actions de 80.46 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

La société Sceen a fait appel du jugement prononcé en première instance par le Conseil des prud'homme de Nancy dans le cadre d'un litige l'opposant avec l'un de ses anciens salariés. Le montant de la condamnation s'élève à 82 942,01 €, hors remboursement des indemnités chômage plafonnées à six mois et à verser au Pôle Emploi. La société a estimé et provisionné ce risque à 47 670 € dont 22 670,11 € ont été versés sur l'exercice.

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	171 618
▪ Personnel, provision pour congés à payer	124 879
▪ Personnel, frais de déplacements à payer	20 226
▪ Clients avoirs à établir	11 911
▪ Intérêts courus sur emprunts	141
▪ Taxe apprentissage	0
▪ Investissement construction	5 096
▪ Formation professionnelle continue	2 749
Total	536 520

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	8 374 778
▪ Etranger	199 859
Chiffre d'affaires	8 574 637

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages en nature	40 846
▪ Remboursements assurances	57 246
▪ Remboursements frais de formations	16 266
▪ Redevances véhicules	1 368
▪ Divers	
Total	115 726

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Produits cessions immobilisations corporelles		1 118
▪ Indemnités licenciement & ruptures conventionnelles	1 110	
▪ VNC immobilisations corporelles	4 788	
▪ Dotation provisions pour risques & charges licenciement	47 670	
▪ Pénalités fournisseurs et retard livraison	15 217	
Total	68 785	1 118

Note 14 Impôt sur les sociétés

La société a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale. Elle s'est constituée seule redevable de l'impôt dû par le groupe qu'elle constitue avec la filiale ATELIER TREDO.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La charge d'impôt comptabilisée par la société SCEEN s'élève à 0 €.

L'évaluation de la créance future d'impôt et des dettes futures d'impôt est la suivante :

	Base	Créance future d'impôt	Dettes futures d'impôt
▪ Plus-values en sursis d'imposition			
▪ Déficit reportables	334 459		88 693
▪ Plus-values latentes sur placement			
▪ Charges non encore déduites fiscalement	5 096		1 426
▪ Frais d'acquisition de titres de participation			
Total	339 555		90 119

Note 15 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires inscrits dans les charges de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes, s'élèvent à 14 198 €.

Note 16 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Note 17 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	11
Employés	15
Ouvriers	
Total	26

Note 18 Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce et actions Atelier TREDO	910 000 €	44 778 €
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Caution solidaire		
▪ Effets escomptés non échus		
▪		

Engagements financiers reçus

Néant.

CERTIFIÉ
Le Commissaire
aux Comptes

Note 19 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 131 022 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 62 ans pour les employés, 65 ans pour les cadres
- Augmentation annuelle des salaires 1 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales 41 %
- Taux d'actualisation 0.80 %
- Table de mortalité TG 05